

Sortir de la rue... pour les accueils de nuit ?



Les personnes sans-abri ont des trajectoires personnelles variées et souvent complexes. Comment penser et organiser les dispositifs d'accueil de nuit afin qu'ils ne paralysent pas leur capacité d'agir et de s'en sortir ?

Par **Carolyn Grimard**, Ph.D., Domaine Sociologie, politiques sociales et travail social, Université de Fribourg

L'aide aux personnes sans-abri s'organise dans les communautés depuis plusieurs siècles, or malgré cela, « sortir de la rue » pose encore aujourd'hui des défis pour l'intervention [1]. La complexité des trajectoires de sans-abrisme a empêché les solutions « toutes faites » qui se retrouvent parfois dans d'autres dispositifs. Par survie, le recours aux structures d'assistance est alors important. Le jour pour se nourrir et s'occuper, le soir pour y manger et dormir, l'utilisation des services spécialisés est importante et on note que les trajectoires à la rue sont entrelacées au travers de trajectoires institutionnelles. Lorsqu'il est question de « sortir de la rue », il est alors plus souvent question de « sortir d'un dispositif d'assistance ».

Lors d'une expérience d'enquête-terrain à La Tuile, accueil de nuit fribourgeois, en 2014 et 2015, il est apparu que le travail effectué par cette association devait se faire sans provoquer l'« installation » des usagers dans le dispositif. Pour l'équipe, des pratiques de « déconfort » [2] se sont avérées importantes à utiliser tant pour s'assurer de l'activation des personnes accueillies que pour assurer l'activation d'autres acteurs institutionnels. En effet, les institutions comme l'aide sociale, l'assurance-invalidité ou encore les hôpitaux sont parfois en mal de solutions et de logement durable pour leurs bénéficiaires présentant les trajectoires les plus complexes. Pour leurs collaborateurs, la tentation est alors grande de les aiguiller vers une association qui propose un accueil de nuit [3].

Afin de mieux comprendre la sortie de la rue, le dispositif a été analysé en suivant la trajectoire de ses usagers : de leur entrée en situation de précarité ; à leur séjour visant à cerner les besoins ; puis finalement vers leur sortie voulant être organisée afin d'atteindre une forme de stabilité. Des tensions, des écueils, des enjeux et des défis ont été identifiés au croisement des trajectoires personnelles, des institutions sociales et de l'association analysée et c'est ce qui sera exposé dans ce qui suit.

Sur une autre focale, la vie à la rue n'a pas toujours le visage qu'on lui associe. Si une partie des personnes sans-abri

est présente dans l'espace public le jour, toutes ne le sont pas et toutes les villes ne se ressemblent pas dans la gestion de ce problème. À Fribourg, la présence des personnes sans-abri dans l'espace public est moindre et il est davantage question de sans-abrisme invisible. Les trajectoires des usagers du dispositif d'intervention étaient tout de même variées : certains présentaient la figure classique du sans-abri (institutionnalisation depuis un jeune âge, nombreux séjours à la rue entrecoupés de nuitées en institutions sociales, pénales ou médicales, complexité de problèmes), alors que d'autres présentaient surtout un problème de pauvreté et de précarité résidentielle (manque de logement abordable, difficulté d'obtenir un travail qualifié ou un contrat à durée indéterminée, recours aux solutions domiciliaires informelles comme dormir chez des membres de la famille ou des amis). Dans tous les cas, les usagers ont eu recours à l'accueil de nuit en situation de précarité et grande vulnérabilité.

Une entrée dans le dernier filet de sécurité

Comme c'est le cas dans la majorité des accueils de nuit occidentaux, la population accueillie dans le dispositif fribourgeois est à majorité masculine. Plusieurs raisons expliquent cela, mais c'est surtout le stéréotype de « l'homme pourvoyeur » qui explique leur prépondérance. De nombreux interviewés ont expliqué ne pas vouloir demander de l'aide aux amis ou à la famille car cela révélerait un échec et leur faiblesse. Plusieurs ont précisé qu'« un homme, ça ne demande pas d'aide ».

Si tous les profils ne se ressemblent pas lors de l'entrée dans le dispositif, tous partagent une caractéristique principale : un problème de logis. La précarité résidentielle est généralement en lien avec la précarité financière et la précarité professionnelle. Un nombre successif et important de ruptures survient chez certaines personnes qui, telle une spirale qui aspire vers le bas, les mènent à cumuler les problèmes pour lesquels une seule solution n'est pas possible. Or généralement, le caractère ouvert, universaliste et anonyme des accueils bas seuil ne permet pas d'offrir de réponse complexe à ces besoins conséquents. La particularité de La Tuile est qu'elle permet aux personnes prioritaires (celles qui ont leurs papiers déposés dans le canton) d'y séjourner pour trois séjours de 90 jours. Si les premières nuitées permettent de se poser et d'appivoiser un environnement particulier, les suivantes permettent alors d'accéder à un continuum de services qui vise l'aiguillage vers les services appropriés pour chaque situation individuelle.

Un séjour qui veut aiguiller

L'offre de l'association a débuté avec un accueil de nuit quelque vingt ans en arrière. Ne voulant toutefois pas servir de « lieu de vie », elle s'est grandement diversifiée dans la dernière décennie afin d'offrir des alternatives à l'urgence sociale. Entrer par l'accueil de nuit permet ainsi de transiter vers des studios qui visent à mesurer les capacités d'habiter [4] et permet éventuellement d'en sortir au moyen d'un logement social accompagné. Tous les usagers ne se servent cependant pas du séjour pour s'activer. Selon la complexité des problématiques vécues et la projection que les usagers ont (ou pas) d'eux à l'extérieur du dispositif, la paralysie peut empêcher d'agir pour s'en sortir.

Puisque ces situations étaient majoritaires jusqu'à tout récemment, l'accueil de nuit a voulu aborder ce problème de front. Il s'est d'abord doté d'un règlement cadrant le séjour pour les usagers prioritaires. Ces derniers ont droit à trois séjours de 90 jours (entrecoupés d'un mois de pause). Puis, à la fin d'un troisième séjour, si l'utilisateur n'a ni saisi les offres de solutions proposées ou ne s'en est pas trouvée une lui-même, il ne pourra revenir avant une année. La sortie du dispositif est alors forcée pour assurer une désinstallation. À cette année de pause s'est également ajoutée la venue d'une assistante sociale. À titre expérimental au début, puis avec un mandat officialisé, l'assistance offre un accompagnement spécialisé, ancré dans le réseau, afin de faire le pont entre les nombreux acteurs institutionnels et associatifs requis pour provoquer des réinsertions sociales. Ces deux mesures ont montré leur efficacité suite à leurs mises en application en 2014, puisque des sept usagers qui sont parvenus à l'année de pause, six ont bénéficié de sorties organisées de l'accueil de nuit.

Des solutions pour ceux qui n'en avaient plus

La sortie de la rue demande donc très souvent une installation temporaire dans un lieu permettant de se préparer à réintégrer un domicile dans la communauté. Cette installation temporaire dans des dispositifs d'intervention n'est pas toujours encadrée et se transforme souvent en « carrière de sans-abrisme ». Pour La Tuile, l'enjeu était de contrecarrer ce phénomène. Avec l'aide de l'équipe, les usagers se font d'abord aiguiller vers un logement, par un travail de collaboration institutionnelle mené en parallèle afin que cette future installation en logement soit la mieux préparée. Cela demande toutefois à l'assistante sociale de démêler certaines incohérences entre les nombreux acteurs agissant auprès d'une personne, comme c'est le cas lorsqu'il y a un psychiatre, un tuteur, un curateur ou encore un collaborateur de l'aide sociale qui se partagent chacun un pan de la trajectoire de la personne sans pour autant toujours collaborer ensemble.

Cela demande aussi beaucoup de flexibilité à l'équipe lorsque celle-ci met l'emphase sur la recherche de logement, alors que l'usager met, lui, l'emphase sur la recherche d'emploi. Lorsque le bon tempo est trouvé entre les besoins et le type d'accompagnement privilégié par l'équipe, il ne s'agit alors plus que de temps, de patience et de développement de capacités « habitatives » pour se diriger vers une stabilisation de la personne dans la communauté. En 2014, lors de la célébration des 10 ans de logements accompagnés du dispositif, deux parcours individuels ont été mentionnés : 29 mois avaient été nécessaires pour assurer la stabilisation en logement et en emploi du premier ; et 31 mois pour assurer la stabilisation du deuxième en logement. Il faut ainsi compter plus de deux ans après un passage en accueil de nuit pour renverser les précarités qui ont initialement poussé à recourir à ce dispositif.

En conclusion, bien que ce travail associatif soit maintenant largement diversifié, des questions se posent sur la responsabilité du problème du sans-abrisme. Est-ce du ressort des communautés locales et d'initiatives privées d'en assurer les solutions à court, moyen et long terme ? Où se trouve la démarcation entre le travail social que ces associations doivent et peuvent assumer et celui que l'État devrait endosser ? Les défis des décennies à venir pourraient alors être les suivants : savoir user de suffisamment de flexibilité afin de pouvoir rattraper ceux qui tombent trop souvent au travers des mailles des filets de sécurité ; savoir sortir des cadres pour proposer des solutions à ceux qui n'en avaient momentanément plus afin qu'ils puissent redevenir des citoyens à part entière ; reconnaître que le problème du sans-abrisme découle en partie de choix structurels, ce qui en fait un problème public et non pas individuel.

[1] Bibliographie sélective

- Astier I. 2007. Les nouvelles règles du social. Paris : PUF.
- Autès M. 1999. Les paradoxes du travail social. Paris : Éditions Dunod.
- Bouquet B. & Riffault J. 2013. « Questions sur le temps et l'action sociale », Vie sociale, Vol. 2, n°3, pp. 107-110.
- Oeuvray K. 2009. Rester dépendant des institutions médicosociales. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Veuthey C. & Wolhauser M. 2002. Fribourg et ses vagabonds. Fribourg : Éditions de la Sarine.

[2] Diverses pratiques d'accueil visent à rendre les usagers confortable dans l'accueil de nuit mais pas trop afin qu'ils ne s'installent pas durablement dans les lieux. Ces pratiques de « déconfort » sont par exemple de l'ordre de l'imposition d'heure d'entrée, de repas, de déjeuner, de sortie ; l'imposition de participer aux tâches ménagères et vont jusqu'à l'interdiction de rester plus d'une année dans le dispositif. Elles visent à faire bouger l'usager afin qu'il ne se sente par exemple pas à l'hôtel.

[3] Ces associations n'ont pas toujours l'expertise ni les moyens pour accueillir convenablement ces bénéficiaires, en particulier quand une convalescence hospitalière serait nécessaire ou encore lorsque la personne est en chaise roulante.

[4] La capacité d'habiter renvoie à l'idée que certaines personnes n'ont pas appris à vivre dans un logis que ce soit de manière autonome ou en cohabitation avec d'autres. Cette capacité d'habiter peut donc être développée au moyen de stratégies visant à apprendre les mesures d'hygiène (personnel et du logis), à gérer un budget, à prioriser certains achats (la nourriture plutôt que l'objet de sa dépendance), etc.